

Première assemblée générale du Tribunal militaire du Québec contre les complices de l'Opération terroriste COVID-19

22 novembre 2021

L'Association République du Québec, qui chapeaute la Garde nationale du Québec et le Tribunal militaire du Québec, tiendra une première assemblée générale au cours de laquelle des mandats d'arrestation seront émis contre les complices de l'Opération terroriste COVID-19 au Québec. Les procès débiteront peu après.

Une gigantesque opération planifiée

Le COVID-19 n'est ni un nouveau virus, ni une maladie mortelle, mais plutôt une opération terroriste psychologique qui vise à déstabiliser les populations du monde entier afin d'établir une grille de contrôle communiste totalitaire selon le plan du Forum économique mondial du Nazi Klaus Schwab et de l'Organisation des Nations Unies.

Le prétendu virus qui aurait été fabriqué dans un laboratoire à Wuhan, à l'Institut Pasteur ou à Winnipeg n'a jamais été isolé ni identifié dans le monde. Les tests PCR sont une fraude monumentale, car ils ne permettent ni de diagnostiquer une maladie ni d'isoler un virus, selon son inventeur Kary Mullis, décédé le 8 août 2019...

Alors les prétendus « cas » de COVID-19 détectés au moyen d'un test PCR sont une dégoûtante fraude médicale. En effet, ces tests produisent 100% de faux positifs, car personne n'est un porteur asymptomatique ou propagateur d'un coronavirus. Certains médias ont même affirmé que le « virus » proviendrait de chauve-souris!

Un crime contre l'Humanité

Nous sommes donc confrontés à un crime contre l'Humanité, au pire [génocide planétaire](#) planifié par des élites, des oligarches, des compagnies et lobbies pharmaceutiques, des psychopathes et des eugénistes qui accélèrent leur Plan de dépopulation en utilisant la tromperie nommée Covid-19 et la « vaccination ».

Seule la Cour militaire du Peuple, soutenue par les militaires, vétérans, shérifs et policiers pourra mettre un terme à ce cirque de mensonges qui détruit des millions de vies de façon abominable, puisque les Cours de justice et les politiciens ont clairement démontré leur complicité dans la « Grande réinitialisation » promue par le Forum économique mondial et l'Organisation des Nations Unies.

Les vaccins comme armes de guerre biologiques

Les vaccins sont dangereux! Ils contiennent des produits toxiques, développés par la DARPA et produits par des scientifiques (adeptes du scientisme) à la Frankenstein. Ils n'ont donc leur place dans aucun corps humain. Ce n'est pas une question de choix individuel, mais plutôt collectif : il est urgent de stopper la purge programmée de 75% et plus de la population qui a lieu présentement sous le couvert de la fausse pandémie.

Diffusion en direct des procès

L'Assemblée générale au cours de laquelle les mandats d'arrestation seront émis sera diffusée en direct les **vendredi 10 et samedi 11 décembre 2021** et présentée sur [Télé-République](#) qui est accessible aux membres de l'Association République du Québec (ARQ). Pour devenir membre, rendez vous sur le site de l'[Association République du Québec](#).

Le Tribunal militaire du Québec invite les victimes de l'Opération COVID-19, les aînés qui ont vécu la détresse et l'horreur, les témoins experts en médecine holistique, activistes, enquêteurs, avocats et juges constitutionnels, policiers en service ou retraités, militaires et vétérans, infirmières, chiropraticiens et autres spécialistes de la santé holistique, ainsi que des gens d'affaires qui ont tout perdu à cause des décisions gouvernementales et des décrets illégaux, criminels et anticonstitutionnels, à venir témoigner lors de cette Cour du peuple, protégée par les membres de la Garde nationale du Québec. De plus, 1001 candidats seront recrutés afin de former le méga jury qui jugera les accusés de crime contre l'Humanité.

Des enquêteurs de fraudes médicales, des sonneurs d'alerte, des activistes, des parajuristes et plusieurs humains souverains seront présents à visage découvert pour approuver l'émission des mandats d'arrestation.

Place au vote

Les participants à l'Assemblée générale pourront, à leur convenance, activer ou non la caméra ou le micro de leur ordinateur. Ils pourront aussi témoigner anonymement en utilisant un VPN (application modifiant l'adresse IP d'un ordinateur ou téléphone). De plus, le système de vote qui sera utilisé lors de l'Assemblée générale permet également la protection de la confidentialité et de l'identité des participants.

Dates des audiences

Les dates des audiences seront déterminées et rendues publiques en février 2022, soit après la « tempête », et une fois que les emprisonnements auront été complétés.

Les candidats souhaitant faire partie du jury sont invités à s'inscrire sur le site du [Tribunal militaire du Québec](#).

Seuls les membres de l'[Association République du Québec](#) pourront assister aux assemblées publiques sur Télé-République. Devenez [membres](#) dès aujourd'hui!

Nous vous remercions de votre engagement pour protéger les familles du Québec et les générations à venir.

L'équipe de direction
Association République du Québec
www.republiqueduquebec.quebec

Garde nationale du Québec
www.gardenationale.quebec

Association des shérifs et agents de la paix constitutionnels du Québec
www.sherifs.quebec

Tribunal militaire du Québec
www.tribunalmilitaire.quebec

© Garde nationale du Québec, 2021. Tous droits réservés.